

Bulletin mensuel de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier

**ACADÉMIE DES SCIENCES ET LETTRES
DE MONTPELLIER**

1706 - 1991

NOUVELLE SÉRIE

TOME 22 - 1991

ISSN 1146 - 7282

**BULLETIN
DE
L'ACADÉMIE DES SCIENCES
ET LETTRES
DE
MONTPELLIER**



MONTPELLIER
1991

Séance du 21 Octobre 1991

RÉCEPTION DU PROFESSEUR JEAN MEYNADIER

ALLOCUTION LIMINAIRE

DU PRÉSIDENT ANDRÉ BERTRAND

Mesdames, Mesdemoiselles,

Messieurs,

Mes chers Confrères,

Je déclare ouverte la séance solennelle et publique de notre Académie qui est consacrée à la réception du Professeur Jean MEYNADIER.

En son début, je désire remercier pour nous tous le Doyen Claude SOLASSOL d'avoir mis à notre disposition le *Theatrum anatomicum* ; dû à l'initiative de CHAPTAL, il aura bientôt deux cents ans. En entrant dans l'hémicycle, vous avez remarqué les importants travaux de restauration qui ont été accomplis. Ils ont permis de dégager les arcs de pierre de l'ancien cloître du collège Saint-Benoît fondé par Urbain V au XIV^e siècle. Ce lieu est désormais saisissant de beauté et extrêmement émouvant.

Mon cher Doyen, par votre patience, votre opiniâtreté, votre goût et votre amour, vous réveillez ces vieilles pierres ; vous magnifiez ces lieux. Vous leur donnez un supplément d'âme et ainsi, dignes du long passé de notre École, ils deviennent garants de son avenir. Vous savez combien je suis heureux de vous remercier de votre action.

*

* *

DISCOURS DU RÉCIPiendaIRE

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Perpétuel,
Mesdames et Messieurs les Académiciens,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

“Quand un homme aimable ambitionne le petit avantage de plaire à d'autres qu'à ses amis ... il est clair qu'il ne peut y être porté que par un motif d'intérêt ou de vanité. L'homme qui se rend aimable pour une société, parce qu'il s'y plaît, est le seul qui joue le rôle d'un honnête homme”.

C'est par cette citation de Chamfort que Joseph Grasset commençait le discours qu'il prononça le 24 mars 1924, lors de sa réception dans votre Académie ; et il ajoutait : “ à parler franc, c'est un genre assez ingrat qu'un discours de réception académique. Peut-on n'y être ni ennuyeux ni banal ? ” L'interrogation est inquiétante, la réponse pleine de risques. Je ne vais pas les esquiver et j'espère que vous me pardonneriez si je trébuche.

Le discours de Joseph Grasset marquait une date importante. C'est par lui, en effet, que votre Compagnie inaugurait l'usage des discours de réception. Du moins l'usage officiel : il est difficile, en effet, d'imaginer que les nouveaux récipiendaires n'aient eu le désir de remercier ceux qui les avaient élus ; car le premier sentiment qu'en cette circonstance l'on puisse éprouver est celui de la reconnaissance, et je suis heureux de vous exprimer la mienne et vous dire très simplement merci de m'avoir accepté en votre Compagnie, merci à vous tous et, en particulier, à celui qui avait proposé mon nom à vos suffrages, mon Maître, M. le Professeur Izarn.

Sans doute était-il alors habituel ou du moins fréquent que l'on prononçât une notice nécrologique retraçant la carrière et vantant les mérites des Académiciens défunts. Cet usage est ancien et l'on trouve, en particulier, dans un livre in quarto broché, imprimé chez Benoist Duplain en 1766 et donné par l'Académie, outre l'histoire de son établissement et plusieurs mémoires, “l'éloge de quatre académiciens morts dans le temps”. Il semble cependant qu'un tel rappel n'était pas constant et ait été parfois jugé trop discret. Ainsi, M. Germain, Doyen de la Faculté des Lettres, proposait à ses Collègues, dans la séance du 6 décembre 1847 sous la présidence de M. Castelnau, que l'on fasse un éloge public des membres décédés et que cet éloge soit rédigé par le Secrétaire de la Section concernée des Lettres, des Sciences ou de la Médecine, ou un autre membre choisi en fonction de circonstances particulières. Ce souhait, n'a, sans doute, pas été suivi de l'effet

escompté. Négligence ? Manque de temps ... même à une époque où la vie était réputée plus calme, laissant tout loisir pour mener à bien d'austères travaux ? Il est difficile de répondre et dans la séance du 2 mars 1868 qu'il présidait, le Professeur Bertin signalait : "à l'occasion de la mort de Mr Jaumes, plusieurs médecins, nos collègues, avaient exprimé le désir qu'à l'avenir chaque membre qui viendrait à décéder fût l'objet d'une allocution ou d'une notice historique de la part d'un des membres de la Section", et le compte rendu précise : "le Président ...a invité la Section de Médecine à apporter à la prochaine séance le vote clair et précis de nos collègues sur cette question". Mais dans les séances suivantes, le sujet semble enterré ; et il faut attendre 54 ans pour le voir réapparaître. Avant d'aller plus loin, il est bon de rappeler qu'à l'époque et jusqu'en janvier 1962, les trois sections des Sciences, des Lettres et de la Médecine se réunissaient séparément et se retrouvaient tous les mois dans les séances dites générales.

C'est dans la section des Lettres que l'éloge des Académiciens défunts est à nouveau débattu le 3 avril 1922, juste après la déclaration de vacance du fauteuil occupé jusque là par le Cardinal de Cabrières, Membre de cette section. Étienne Gervais propose, en effet, "d'introduire dans les statuts un article prescrivant que chaque membre élu fasse, en prenant séance, un discours de remerciement et l'éloge de son prédécesseur". M. Roche-Agussol, également Membre de cette section, fait alors "remarquer que ces discours n'impliquent pas nécessairement réponse au récipiendaire ; que, notamment, il n'est pas répondu aux discours de prise de séance dans les Sections de l'Institut de France autres que l'Académie Française". L'Institut de France... que peut-on arguer contre pareille caution ! M. Gervais précise enfin qu'il souhaite que "ces cérémonies de réception fussent publiques". Ces propositions mises à l'étude furent acceptées à l'unanimité des membres présents dans la séance suivante, le 15 mai 1922, et soumises sous forme de vœu à la séance générale du 22 mai. Renvoyées pour étude aux sections des Sciences et de Médecine, elles furent ainsi définies en séance générale le 26 mai 1923 :

- "Chaque membre titulaire élu prononcera en prenant séance, devant l'Assemblée Générale, un discours de remerciement à l'Académie.
- Ce discours contiendra aussi l'éloge du prédécesseur, si celui-ci est décédé".

En dépit de M. Roche-Agussol et de son illustre caution, sur la proposition de M. Plastre, "l'Académie décide qu'il sera fait une réponse à ce discours par le Président de la section, ou par le collègue que le Président aura désigné".

La voie était donc tracée et, comme je l'ai indiqué précédemment, le 24 mars 1924, Joseph Grasset fait, dans son discours de réception, l'éloge de son prédécesseur, Benjamin Gaillard, Bibliothécaire universitaire, et il fait cet éloge sans tenir compte de la restriction "si celui-ci est décédé". Car Benjamin Gaillard est toujours vivant ; ses fonctions l'ont appelé à Grenoble.

Cet hommage à un vivant fut-il du goût de tous ? ou n'avait-on pas apprécié l'éloge fait *en langue d'Oc* le 22 juin 1925 par le Majoral du Félibrige

Chassany à son prédécesseur Racanié-Laurens ? Toujours est-il que, sur proposition du même Joseph Grasset, l'Académie en séance générale décide le 17 juillet 1925 qu'à l'avenir le discours du récipiendaire sera soumis à une Commission. Malgré cela, le Médecin Principal Visbecq, reçu le 25 janvier 1926, prononce l'éloge de son prédécesseur dans sa fonction et à son fauteuil, le Médecin Inspecteur Vitoux qui, ayant pris sa retraite, vient de quitter Montpellier. Dans ces conditions, l'Académie discute à nouveau de cette épineuse question dans sa séance du 22 février 1926, et le compte rendu précise qu'"après discussion, et à la majorité, l'Académie interprétant l'addition déjà apportée sur ce point à son règlement intérieur, décide que l'éloge d'un prédécesseur encore vivant ne sera pas obligatoire dans le discours d'entrée du nouveau titulaire".

Ces dispositions règlent-elles enfin le problème ? Que non pas ! Au fil du temps, elles ne furent sans doute pas toujours appliquées, peut-être parce qu'oubliées. Le 27 avril 1936, l'Académie revient en effet sur le sujet et étudie un vœu, de la Section des Sciences cette fois ; "après discussion...(elle) vote à la majorité, la suppression de l'obligation du discours d'éloge du prédécesseur, quand ce prédécesseur est encore vivant" et indique que "cette décision nouvelle (!) aura un effet rétroactif ; en conséquence, les membres élus et non encore installés, ne seront astreints à prononcer un discours de réception, que s'ils remplacent un membre décédé". Le mois suivant, le 25 mai 1936, elle accepte cependant un vœu de la Section des Lettres et considère que "le discours de réception ne sera maintenu, dans le cas précisé ci-dessus, que comme remerciement du récipiendaire à l'Académie". Les décisions de 1926 étaient donc confirmées.

*

Pour me conformer à ce règlement, je ne ferai donc pas l'éloge de mes prédécesseurs qui, fort heureusement, sont encore vivants. Mon Maître André Crastes de Paulet a dû, en raison de ses multiples activités, renoncer à participer à vos réunions et Pierre Franchebois s'est éloigné de nous en partant au Canada.

Mais puisqu'ils ont démissionné, je me suis tout naturellement intéressé aux démissionnaires. Je ne les citerai pas tous : les raisons de leurs démissions ne sont pas toujours connues ou concernent des préoccupations maintenant dépassées, mais à des titres divers, six d'entre eux sont susceptibles de nous intéresser.

Le premier, Antoine Fizes, né à Montpellier le 24 juillet 1689, appartient à une famille modeste, originaire de Frontignan. Son père, Nicolas, primitivement avocat, s'est tourné rapidement vers les Sciences Physiques et les Mathématiques ; nommé par le Roi à la chaire de Pilotage et d'Hydrographie créée pour lui à l'École de Droit, il enseigne alors les Mathématiques ; de sa femme, Judith Fabre, parente de Pierre Magnol, le botaniste, il a plusieurs enfants dont il s'occupe activement : il choisit Antoine, son fils cadet pour lui succéder dans sa chaire et lui enseigne le grec, l'histoire, la philosophie et les langues vivantes, négligeant sans doute un peu le français qu'Antoine ne parlera jamais correctement, lui préférant le "patois".

Bourru mais travailleur, Antoine apprend également l'Anatomie au Collège de Médecine, suit assidûment les visites de Deidier, le médecin-Chef de Saint-Éloi et s'imprègne des idées de Ch. Barbeyrac préconisant l'observation objective des patients, sans tenir compte de quelconques théories. Après un séjour à Paris où il connaît les Docteurs Jussieu, il revient exercer la Médecine à Montpellier. Sa renommée s'étend, en particulier dans le clergé: M. de Castries, archevêque d'Albi qui le pensionne et Melle de Fleury, soeur du Cardinal, sont parmi ses patients. Mais il soigne aussi J.J. Rousseau, malade imaginaire, sans succès naturellement. À la mort de son père se présente un concurrent, Jean de Clapiers, pour lui succéder dans la chaire de Mathématiques. Pragmatique, il s'entend avec lui pour la partager: les Mathématiques en hiver à Montpellier pour Fizes, l'Hydrographie en été à Frontignan pour Clapiers. Clapiers meurt en 1740; Fizes devient alors seul titulaire. Il démissionne pourtant l'année suivante au profit des Jésuites qui conserveront la chaire jusqu'à leur départ en 1762. Il est vrai qu'en 1732 il avait succédé à Deidier dans la chaire de Chimie et que sa réputation médicale ne cessait de grandir: il avait même été appelé à Paris comme Premier Médecin du Duc d'Orléans. Admis en 1724 dans la Société Royale des Sciences de Montpellier - mère de votre Académie - dans la classe des Sciences, il devait l'abandonner le 28 février 1728 pour la classe d'Anatomie... dont il démissionne le 1er février 1745. À la vérité, il ne semble pas avoir été très actif dans cette Société puisqu'il n'y prit la parole que le 6 avril 1726 après sa nomination, puis seulement une autre fois. Pourtant cet homme "avare, balourd, crédule, religieux, chaste et vertueux", selon la citation de M. Dulieu (1), était intellectuellement très actif: c'est à lui que l'on doit l'expression "principe vital" qui devait permettre bien des développements ultérieurs, et que l'on doit aussi la rédaction de traités sur les fièvres, la cataracte et les maladies vénériennes, domaine qui ne m'est pas étranger, professionnellement s'entend! En 1765, année de la mort de Fizes, Estève, "Docteur en l'Université" publia à Amsterdam "aux dépens d'Abraham Ketelaer" une intéressante étude intitulée "La vie et les principes de M. Fizes pour servir à l'Histoire de la Médecine de Montpellier" (3). Il considère qu'"à la faveur d'un fil plus sûr que celui d'Ariane, d'une manière de synthèse qui remonte des faits aux principes, (Fizes) évita la subtilité, aimant mieux satisfaire la raison que l'esprit".

*

Le deuxième démissionnaire sur lequel nous nous arrêterons porte un nom remarquable: Chaptal, mais il s'agit de Claude Chaptal, l'oncle du futur chimiste qui illustra notre maison et qui, devenu Ministre de Napoléon, fit construire cet amphithéâtre. M. Dulieu, qui lui consacra une petite plaquette (2) précise que leur famille, paysanne, vivait à Nojaret, commune de Badaroux, près de Mende. C'est là que Claude naquit vers 1699. Il fit des études de médecine à Montpellier de 1725 à 1731 donc assez tardivement et d'une façon bien lente pour l'époque! Installé ensuite comme médecin dans notre ville, il s'intéressa notamment à la vaccination jennérienne et à la phytothérapie. Il fut ainsi chargé par le Chancelier Imbert d'un enseignement portant en particulier sur la botanique et il entra à la Société Royale

des Sciences de Montpellier dans la classe de Botanique le 11 août 1735 ; il y était en qualité d'adjoint et ne fut titularisé que le 7 septembre 1751 en changeant de classe et en optant pour la chimie. Cette nouvelle orientation semble l'avoir déçu car, moins de 3 ans plus tard, le 11 mai 1754 il démissionnait "pour se consacrer à ses malades". À l'évidence, il n'était guère passionné par l'Académie et ses rares communications ne furent pas imprimées. Il eut un grand mérite : celui d'attirer à Montpellier son neveu, Jean-Antoine qui participa si brillamment à la gloire de notre cité.

*

Le troisième démissionnaire qui nous retiendra, Antoine Béchamp, l'inventeur des microzymas, Professeur dans notre Faculté avant de devenir Doyen de la Faculté Catholique de Lille, s'est trouvé dans une curieuse situation. Membre de la section de Médecine depuis 1857, il souhaitait passer dans la section des Sciences, plus propice, pensait-il, à la diffusion de ses travaux, orientés vers la Chimie. Sa demande fut l'objet d'une vive discussion dans la séance générale du 26 janvier 1863. Frédéric Bouisson, également de la Faculté de Médecine, ignorant sans doute le précédent de Fizes, affirmait que toute mutation devait être interdite ; tandis que Charles Jeannel, de la Faculté des Lettres démontrait l'intérêt d'une plus grande souplesse en la matière. Le vote, demandé par Justin Benoit, lui aussi de la Faculté de Médecine, devait donner satisfaction à Béchamp qui, démissionnaire de la section Médecine, retrouva un fauteuil dans la section des Sciences.

*

Le quatrième, Benjamin Cauvy, Professeur à l'École de Pharmacie, occupait le XII^e fauteuil de la section des Sciences depuis 1851. Je ne voudrais pas détailler sa carrière pourtant intéressante, mais le compte-rendu de la séance du 30 décembre 1872 enregistre sa démission "motivée par la faiblesse de sa vue qui l'empêche de cheminer le soir dans les rues". N'oublions pas qu'à cette époque les réunions se tenaient après le souper. Je ne pouvais passer sous silence une raison aussi délicatement exprimée !

*

Le cinquième démissionnaire nous retiendra davantage : il s'agit d'Emmanuel Hédon, alors Président de la section de Médecine. Sa démission importante et non sans conséquence, mérite attention. Selon le compte-rendu de la séance du 5 mai 1908, elle était due à la difficulté d'assurer la régularité des réunions de la section de Médecine et d'obtenir des communications. Des démarches faites pour décider M. Hédon à revenir sur sa détermination étaient demeurées infructueuses. Le Président, M. Rodet, avait donc exprimé les vifs regrets de l'Académie indiquant cependant que le bureau, très préoccupé de cette situation, s'était efforcé d'y remédier. Le bureau avait ainsi confié à M. Moye (Professeur à la Faculté de Droit, élu l'année même au XVII^e fauteuil de la section des Sciences) le

soin d'étudier un projet de publications périodiques. M. Moye avait donc rédigé un rapport dont il donna lecture ce jour-là et qui est annexé au compte rendu de la séance. M. Moye était très favorable à l'organisation de publications périodiques. Il en soulignait l'intérêt pratique et constatait que l'Académie se bornait jusque là à publier des mémoires afférents aux trois sections et, à intervalles éloignés, le procès-verbal des diverses séances. À côté de ces mémoires, réservés à des travaux assez vastes, bases de collections et d'échanges avec les Sociétés correspondantes, il pouvait y avoir place pour un bulletin paraissant à intervalles réguliers et surtout plus rapprochés. L'utilité d'une telle parution lui paraissait facile à démontrer puisqu'elle devait assurer une diffusion plus large et plus rapide des travaux, et par là-même donner plus de garantie quant à la propriété d'une découverte. Il souhaitait que la publication soit mensuelle, paraisse 9 ou 10 fois dans l'année et soit constituée des communications faites dans les diverses séances générales ou de section et qu'elle comporte aussi, à titre de prise de date, l'analyse des oeuvres publiées par ailleurs sous forme de mémoires. Ce rapport fut convaincant et l'Académie décida sur le champ de tenter l'essai d'une publication mensuelle, à partir du 1^{er} janvier suivant, qui contiendrait les comptes rendus des travaux et réunirait ou reproduirait un certain nombre de communications. Les questions financières furent envisagées; le bulletin parut comme prévu dès janvier 1909 et continua de paraître malgré les quelques difficultés signalées dans le procès-verbal de la séance générale du 26 avril 1909. Mmes et MM. les Académiciens, c'est ce bulletin qui persiste encore et qui honore votre Société en imposant la rigueur d'une rédaction précise et en assurant la diffusion de vos travaux jusqu'au-delà de l'Atlantique. Sa création après l'étude de M. Moye est donc aussi, de façon indirecte, à mettre à l'actif d'Emmanuel Hédon; aussi m'a-t-il semblé bon d'en souligner l'importance. Elle pourrait pourtant paraître accessoire dans l'oeuvre immense de cet homme hors du commun (4). Faut-il rappeler que, né en 1863, il fut, à l'âge de 26 ans, l'un des premiers agrégés de physiologie pure et nommé dès 1892 titulaire de la chaire de Physiologie dans notre Faculté? Faut-il aussi rappeler que ses travaux ont eu et ont encore des répercussions considérables: l'étude du diabète pancréatoprive et du rôle endocrine du pancréas, ouvrant la voie à la découverte de l'insuline et, ici même, aux remarquables travaux sur les sulfamides hypoglycémisants; les techniques de circulation extra-corporelle permettant d'entretenir en survie un organe isolé, tel que le coeur; le principe et la technique d'utilisation du citrate de soude pour la conservation du sang, mise au point, dans l'urgence, à la demande d'Émile Jeanbrau (5), en 1916 lorsque tous nos blessés exsangues mouraient sur les champs de bataille? Non, bien sûr! Ces travaux sont bien connus, ils ont résisté à l'épreuve du temps et ont assuré à Emmanuel Hédon une renommée mondiale. L'Académie peut être fière de l'avoir compté parmi ses membres et lui être reconnaissante du rôle vivifiant qu'il y joua.

Le dernier des démissionnaires sur lesquels je voudrais m'arrêter est Émile Bonnet. Avocat, archéologue et historien, il avait été élu en 1894 au XVI^e fauteuil de la section des Lettres. Le 28 novembre 1898, dans une séance générale présidée par le Doyen Samuel Dautherville, il avait été nommé Bibliothécaire de l'Académie par 32 voix pour, 1 bulletin blanc et 1 voix à Antonin Glaize, Professeur à la Faculté de Droit, et également membre de la section des Lettres. Pendant plus de vingt ans, il assure la tâche liée à cette fonction sans rencontrer d'obstacles particuliers.

Mais après la première guerre mondiale surgissent d'importantes difficultés. La première semble vite réglée ; le 24 février 1919, M. Moye - qui en 1908 avait conseillé la création du Bulletin - soutient une offre de la Société de Géographie qui se chargerait d'imprimer les mémoires de l'Académie ; il insiste sur la pauvreté des disponibilités, le nombre des manuscrits à publier, et l'augmentation exorbitante des prix de l'imprimerie ; Émile Bonnet s'élève contre cette proposition et, farouche partisan de l'indépendance de l'Académie, préfère qu'elle se charge elle-même de ses publications ; l'affaire semble en rester là. Mais d'autres difficultés apparaissent qui vont aboutir à la démission d'Émile Bonnet.

Tout commence le 21 décembre 1920. Le Doyen Massol, de la Faculté de Pharmacie, Président de l'Académie, expose en séance générale un projet d'extension de la Bibliothèque Universitaire. Ce projet est, en fait, plus explicité dans le compte rendu de la section des Lettres qui devait en débattre quelques semaines plus tard, le 17 janvier 1921 : M. le Recteur réclame "la libre disposition du local appartenant à l'Université dans lequel est déposée notre Bibliothèque. Ce local, dépendant de la Bibliothèque Universitaire, est indispensable pour créer une salle de lecture... En compensation, M. le Recteur offre d'annexer notre bibliothèque à la Bibliothèque Universitaire, qui en assurerait la gestion, le classement, l'entretien, la mise à jour et nous la restituerait à première réquisition". En séance générale, le Doyen Massol pose donc la question : "Convient-il de confier la direction de notre Bibliothèque à l'Université, comme l'ont fait la Société de Géographie et la Société des Langues Romanes, et encore la Faculté de Théologie Protestante de Montpellier ?"

M. Moye - toujours lui ! - ne voit à ce rattachement que des avantages et il cite l'exemple de la Société de Géographie - encore elle ! Une discussion s'engage et l'étude de cette question est renvoyée à l'examen préalable de chacune des Sections. Les diverses Sections se réunissent très vite les 8, 10 et 17 janvier 1921, respectivement pour les Sciences, la Médecine et les Lettres. Les Scientifiques, réunis sous la présidence du Docteur Paul Amans, écoutent le Doyen Massol qui refait l'historique de la question ; MM Moye et Grynfeldt qui montrent les avantages d'un recolement annuel ; M. Astruc qui insiste sur la facilité avec laquelle les ouvrages pourront être consultés et empruntés ; M. Gèze, ingénieur agronome, qui émet le vœu que les Membres de l'Académie n'appartenant pas à l'Université, aient toute facilité pour consulter les ouvrages de la bibliothèque, en étant admis dans les salles de lecture au même titre que les professeurs de l'Université ; après discussion,

la conclusion est simple : la Section des Sciences estime que "le dépôt de la Bibliothèque de l'Académie auprès de celle de l'Université ne présente que des avantages (et en) adopte à l'unanimité le principe". À l'inverse, les Médecins regrettent "que la situation actuelle ne puisse durer" et estiment "que l'Académie doit demeurer seule maîtresse de ses collections ; si donc l'Université ne peut lui continuer la faveur d'héberger sa bibliothèque dans un local distinct et autonome, il y aurait lieu de se préoccuper d'un nouvel aménagement". Les Littéraires sont également réticents ; certes, M. Valéry - Jules Valéry, membre du Conseil de l'Université et de la Commission de la Bibliothèque Universitaire, "le stupide doyen, ... cette âme basse" - écrivait à la même époque Catherine Pozzi (6) dans son Journal - souligne que "l'Académie resterait propriétaire de son fonds qui pourrait être récupéré purement et simplement à toute époque si nous trouvions un local convenable pour le loger" ; certes, également, M. Gaillard, Sous-Bibliothécaire de l'Université - celui qui quelques années plus tard devait partir pour Grenoble - plaide dans le même sens ; mais M. Bonnet "proteste énergiquement contre ce projet de cession, non pour lui, mais dans l'intérêt de l'Académie" précise-t-il, et il ajoute : "la Bibliothèque symbolise notre autonomie, notre individualité ; elle fait partie essentielle de notre patrimoine... elle est de très haute qualité et contient des numéros très rares, impossibles à trouver dans le commerce. La convention de reprise serait impossible à exécuter car il serait impossible de faire un inventaire exact avant la livraison.

La mesure sera définitive" ; le compte-rendu précise également : "il est évident, et cela n'est pas dénié, que l'Université convoite nos collections et cherche à s'en enrichir, profitant de notre embarras; M. Jean Guibal, l'avocat, empêché, avait fait savoir par lettre son opposition à la cession ; malgré une nouvelle intervention de M. Gaillard qui "sait que les autres Sections ont examiné la question ... et croit savoir que leurs avis sont favorables à la cession, tout au moins la Section des Sciences", "le dépôt est rejeté à l'unanimité", MM. Gaillard et Valéry s'étant cependant abstenus. Dans la séance générale suivante, le 24 janvier 1921, "il est convenu que la question n'est pas encore prête à recevoir une solution. Une commission d'étude est nommée". Le mois suivant, le 28 février, les travaux de cette Commission sont exposés et les membres présents appelés à voter sur trois points : à l'unanimité, ils expriment à "l'autorité universitaire la reconnaissance de l'Académie pour l'hospitalité accordée à notre Bibliothèque pendant de longues années" ; à l'unanimité encore, ils formulent des "regrets de voir se terminer un état de choses déjà ancien" ; à la majorité malgré 4 oppositions et 4 abstentions, ils décident "qu'il n'y a pas lieu de chercher un local non universitaire pour loger notre Bibliothèque". En d'autres termes, ils acceptent le dépôt et chargent la Commission "de s'entendre avec l'autorité universitaire sur les conditions de la remise de nos livres à la Bibliothèque Universitaire". Après cette décision, Émile Bonnet adresse sa démission de Bibliothécaire et de Membre de l'Académie au Président, M. Paul Delmas, qui en fait part à ses collègues lors de la réunion générale du 25 avril. Toutes les interventions effectuées auprès de l'intéressé pour modifier sa détermination, même son élection à l'unanimité à la vice-présidence de la Section des Lettres le 21 novembre, resteront vaines : il demeure inflexible et le

12 décembre la Section des Lettres décide de demander à l'Académie de déclarer la vacance de son fauteuil. Il y sera remplacé par Jean-Louis Thomas, Maître de Conférences à la Faculté des Lettres, tandis que le Pasteur Henry prendra sa succession en tant que Bibliothécaire-Archiviste. L'histoire, certainement douloureuse pour cet homme renié par les siens, malgré la peine et le travail qu'il leur avait consacrés, n'aurait sans doute qu'une valeur individuelle, si elle ne mettait en évidence les conditions du transfert de la Bibliothèque de l'Académie à la Bibliothèque Universitaire.

Au moment où l'on envisage un nouveau déplacement de cette bibliothèque, il m'a paru opportun de le rappeler. Vous comprendrez donc le désir que j'ai eu d'en donner le détail. Et maintenant, notre souhait est de voir cette Bibliothèque fonctionner encore longtemps avec simplicité et efficacité, comme aujourd'hui grâce à MM. Roumégas et Chailley en collaboration avec Mme Comet et M. Marie, assurant ainsi la pérennité de votre Institution.

Jean MEYNADIER

*

*

*

BIBLIOGRAPHIE

La plupart des données proviennent des procès-verbaux des séances de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier ou de sa section des Lettres. Ils figurent jusqu'en 1909 sur les registres déposés à la Bibliothèque de l'Académie et ensuite sur le Bulletin de l'Académie.

D'autres proviennent des sources suivantes :

1 - Dulieu Louis : *Antoine Fizes*. Histoire des Sciences Médicales, Desseaux et fils, éd. Colombes 1974, t.8, n° 1, pp.55 - 66.

2 - Dulieu Louis : *Un cadet qui a réussi : Claude Chaptal "le guérisseur" (1699 - 1787)*. In *Chaptal*, sous la direction de Michel Péronnet. Bibliothèque historique, Privat éd. Toulouse, 1988.

3 - Estève Louis : *La vie et les principes de M. Fizes pour servir l'Histoire de la Médecine de Montpellier*. Amsterdam, aux dépens d'Abraham Kateläher, 1765.

4 - Lisbonne Marcel : *L'oeuvre du Pr. E. Hédon*. Montpellier Médical 1933, t.76, n°2, pp. 95 - 108.

5 - Meynadier Georges: communication personnelle.

6 - Pozzi Catherine : *Journal 1913-1934* page 132, Ramsay éd. Paris 1987, 677 p.

*

* *

RÉPONSE DU PROFESSEUR PIERRE IZARN

Mon cher ami,

Laissez-moi vous dire tout de suite, et je n'y reviendrai plus, quelle joie sans mélange j'éprouve de vous voir accéder aujourd'hui à ce XXII^e fauteuil de notre Compagnie, distinction qui vient souligner vos mérites de dermatologiste éminent. La différence d'âge, des carrières divergentes ne nous ont pas permis de nous trouver ensemble dans le même service hospitalier. Je n'ai donc, au sens strict du terme, jamais été votre Maître et vous-même n'avez pas été mon élève. Mais tout au long de nos "cursus" universitaires et hospitaliers respectifs, nous n'avons pas cessé de collaborer, d'échanger nos élèves, de nous apprécier mutuellement. Ainsi s'est scellée une amitié solide, profonde qui s'est maintenue au fil des années.

En septembre 1954, décidé à opter pour l'Hématologie, je me suis rendu, en année sabbatique, aux États-Unis, à Milwaukee, dans le laboratoire du Professeur Armand J. QUICK, pour affermir ma seconde orientation. J'abandonnais ce beau service de Dermatologie où pendant six ans, sous la direction du Professeur Jean MARGAROT, j'avais enseigné et accueilli des malades en consultation. Je laissais un peu de mon cœur au 1^{er} étage des Cliniques Saint-Charles et mon vœu le plus cher était qu'un jeune chef de clinique vînt prendre le relais.

Vous êtes arrivé dix ans plus tard, en 1965, et par votre travail incessant vous avez développé cette clinique de telle sorte qu'elle est maintenant connue et estimée dans toutes les Universités d'Europe et d'Amérique du Nord. C'est à mes yeux un titre majeur de reconnaissance personnelle.

Vous êtes né le 15 octobre 1935 à Milhaud (Gard), dans une famille protestante originaire des Cévennes, où vos parents ont gardé une maison située dans le hameau de Bougès, près de Florac, à 1 000 mètres d'altitude.

Vous comptez dans notre Compagnie deux membres qui vous sont apparentés: le Professeur Paul JAULMES qui a été un grand spécialiste de toxicologie et œnologie à la Faculté de Pharmacie, et le Docteur Marc JAULMES, ophtalmologiste renommé, qui nous a tant appris sur la peinture contemporaine au cours de nos réunions du Lundi.

Votre père, Georges MEYNADIER, a exercé la médecine comme généraliste à Florac, puis à Ganges, avant de se fixer à Milhaud. Il était un praticien peu ordinaire: persuadé de la nécessité de se distinguer dans une branche

particulière de notre art et poussé aussi par la passion du "service", il se rendit à Paris pendant près de deux ans, à la Clinique Baudelocque, pour se spécialiser en Obstétrique. Et c'est ainsi qu'à Milhaud et dans les villages alentour, plusieurs centaines de femmes ont accouché à domicile entre les mains expertes de votre père. Alors qu'il était encore à Milhaud, il avait donné ses soins à plusieurs membres de la famille Margarot et de ce fait, il connaissait très bien le Professeur Jean MARGAROT qui venait régulièrement chaque semaine et pendant les vacances dans sa propriété viticole d'Uchaud. Il a tenu à vous présenter en 1966 à Jean MARGAROT, alors que vous commenciez votre carrière de dermatologue. Vous vous rappelez encore les conseils qu'il aimait prodiguer à ses élèves: prudence en thérapeutique, minutie dans l'examen des lésions cutanées, souci de la recherche du caractère individuel de la pathologie observée, origine multifactorielle des affections cutanées, respect du malade en toutes circonstances. Déjà il prévoyait que votre discipline s'élargirait et absorberait un secteur entier de l'allergologie. Vous n'avez jamais oublié cette rencontre.

Votre père a terminé sa carrière comme médecin-conseil de la Sécurité Sociale à Montpellier. Plusieurs d'entre nous l'ont connu: sa bienveillance était légendaire et on peut dire que grâce à lui les relations entre la Sécurité Sociale et les médecins étaient empreintes d'une parfaite courtoisie. Il nous honore aujourd'hui de sa présence.

Votre mère faisait partie de ce petit groupe de jeunes femmes qui, bachelières, se sont inscrites vers l'année 1920 à la Faculté de Droit de Montpellier; en tant qu'étudiante elle a notamment connu le Professeur Jules VALÉRY, frère de Paul VALÉRY; elle obtint sa licence en droit; elle a préparé pendant deux ans un doctorat; elle s'orienta ensuite vers le barreau et elle fut pendant peu de temps avocate d'enfants; elle se consacra ensuite à l'éducation de ses deux fils et de sa fille. Votre mère est aujourd'hui parmi nous et nous la saluons respectueusement.

Votre frère est directeur de recherches à l'Institut National de Recherches Agronomiques (I.N.R.A.) au Laboratoire de Cytopathologie de Saint-Christol-lez-Alès. Votre soeur, mère de six enfants, demeure avec son mari dans un domaine agricole de Provence.

Votre famille est installée à Montpellier depuis près d'un siècle puisque vos grands-parents y sont arrivés vers 1905. Votre grand-père paternel, Arthur MEYNADIER, était professeur d'allemand au Lycée. Certains académiciens ont été ses élèves. Votre grand-père maternel, Marcel FOUCAULT, était professeur de Philosophie à la Faculté des Lettres où il eut, parmi ses élèves, nos regrettés collègues Robert LAFON et Pierre PASSOUANT notamment. Ses travaux furent orientés vers la psychologie appliquée: il fut l'un des pères des tests psychologiques. Son nom fut choisi, il y a une trentaine d'années, pour dénommer un Institut psycho-médico-pédagogique de la ville, l'Institut Marcel Foucault, qui est installé en bas du Faubourg Saint-Jaumes.

Votre épouse est elle aussi dermatologue; elle s'est spécialisée dans le domaine des dermatoses allergiques qu'elle explore avec une compétence et une sagacité reconnues par tous; elle a eu le mérite d'élever en même temps vos quatre enfants : Étienne et Anne qui terminent leurs études de médecine, Laure normalienne et agrégée de physique, et Pierre étudiant en sciences économiques.

Parlons maintenant de votre carrière hospitalière et universitaire.

Externe des hôpitaux de Montpellier en 1957, interne titulaire en 1961, vous avez la chance de pouvoir effectuer une partie de votre service militaire à Montpellier en 1964. Vous en profitez pour entreprendre une licence de Chimie et pour préparer un certificat de Physiologie animale dans le laboratoire du Professeur ASSENMACHER. Vous y avez acquis ce goût de la recherche et de l'approche physio-pathologique des maladies, seule susceptible d'établir un lien entre la cause et le symptôme. C'est aussi dès cette époque qu'est né ce projet que vous avez plus tard réalisé de l'étude approfondie des fonctions de la peau et de ses annexes, les glandes sudoripares et sébacées.

Votre thèse, soutenue en 1967, porte sur " *L'absorption transcutanée des corticoïdes* ", alors peu connue et négligée, à tort car on sait maintenant qu'elle est à l'origine des mêmes complications que la corticothérapie générale : hypercorticisme, diabète, insuffisance surrénale, ulcère d'estomac, ostéoporose, atrophie musculaire... Elle est couronnée du Prix de Thèse grande médaille d'or de la Faculté de Médecine dont vous êtes donc le lauréat.

Ce travail marque votre orientation définitive, et quelques mois plus tard vous êtes nommé, après concours, Chef de Clinique-Assistant, et vous devenez le collaborateur du Professeur Pierre RIMBAUD. Vous fréquentez assidûment l'Hôpital Saint-Louis à Paris ainsi que la Clinique du Professeur BAZEX à l'Hôpital de la Grave à Toulouse. Vous êtes admis dans le cercle fermé des dermatologistes français hospitalo-universitaires, dominé par la haute stature du Professeur Robert DEGOS. Vous êtes nommé Maître de Conférences agrégé en 1971 et après le départ à la retraite du Professeur P. RIMBAUD en 1976, professeur titulaire de la Clinique de Dermatologie et de Syphiligraphie du Centre Hospitalier et Universitaire de Montpellier.

Vous créez alors une véritable école. Les élèves affluent : Jean-Jacques GUILHOU que vous faites nommer immédiatement agrégé, Simone MALBOS qui s'installera à Perpignan, Bruno MICHEL qui sera nommé praticien hospitalier à Nîmes, Bernard GUILLOT, Jean-Louis PEYRON, Annie BOULANGER, Laurent MEUNIER qui se perfectionne au cours de cette année 1991 à Ann Arbor (USA), Laurent BEAUVAIS, Éric PICOT...

Vous ne vous contentez pas d'orienter les recherches et les activités hospitalières de vos collaborateurs; vous vous impliquez personnellement: vous êtes présent à la visite, à l'amphithéâtre devant les étudiants, dans les congrès en France et à l'Étranger.

Il est difficile de tenter de faire une synthèse de vos 358 publications qui s'échelonnent de 1961 à 1991, et qui témoignent de votre travail opiniâtre. Nous avons choisi de grouper vos activités sous trois chefs qui sont les objectifs officiels, fixés par les directives du Ministère de l'Éducation Nationale: Enseignement, Recherche, Soins aux patients.

*

Lorsque vous arrivez en 1965, après vos quatre ans d'internat, à la Clinique Dermatologique, celle-ci est dirigée par le Professeur Pierre RIMBAUD. Dès 1963, alors que vous assistiez à ses consultations hospitalières, vous aviez été frappé par la mémoire visuelle et l'extraordinaire agilité intellectuelle qui lui permettaient de porter au premier coup d'oeil le diagnostic de la dermatose la plus rare, et de prescrire immédiatement le traitement adapté. Grâce à lui, vous avez appris le catalogue entier des innombrables affections cutanées: dure école, mais indispensable apprentissage sans lequel rien de solide ne peut être construit par la suite.

Vous avez aussi acquis de votre Maître ce souci de clarté dans vos exposés au cours desquels les deux ou trois notions essentielles à retenir sont bien mises en relief, et aussi cet art de tout bon pédagogue d'aller du simple au complexe, particulièrement nécessaire lorsqu'on s'adresse à des étudiants qui ignorent tout d'une discipline, qui leur sera pourtant plus tard bien utile dans leur pratique quotidienne.

Pierre RIMBAUD connaissait bien l'anatomie pathologique: il avait été l'assistant du Professeur GRYNFELT, et il était convaincu de la nécessité de confronter les données de l'histologie et de la clinique.

Enfin et surtout, comme son maître MARGAROT, P. RIMBAUD avait le souci d'intégrer la maladie cutanée dans l'ensemble du contexte pathologique du patient, car elle est la manifestation d'un désordre général. P. RIMBAUD était resté interniste. Vous avez été marqué par son enseignement.

D'emblée vous avez pris conscience de l'importance capitale d'associer l'image au discours. Armé de votre flash et de votre "Nikon", vous avez fixé sur la pellicule les différents et multiples aspects de la pathologie cutanée et muqueuse. Sans négliger les maladies les plus rares, vous avez tenu, dans un louable souci pédagogique, à illustrer les plus communes.

On imagine facilement la révolution qu'a été le recours quotidien à la photographie en couleurs: l'image permet d'analyser dans les moindres détails la lésion cutanée; elle est un document qu'on peut projeter devant un vaste auditoire aussi bien que dans un groupe restreint de dermatologistes avertis, pour discussion du diagnostic. Cette iconographie a remplacé en France depuis 1977, pendant les congrès médicaux, la classique présentation de malades trop pénible pour les patients. La succession des photographies permet de suivre l'évolution des lésions cutanées au cours ou à la suite d'un traitement, et d'apporter la preuve indiscutable de l'efficacité de celui-ci.

Vos diapositives sont d'une exceptionnelle qualité. La photothèque que vous avez constituée depuis 25 ans, est pour les étudiants et spécialistes qui se forment dans votre clinique un remarquable outil de travail.

Vous n'avez pas négligé l'enseignement écrit. Vous êtes l'auteur de "*Questions d'internat sur la Syphilis*", très recherchées. Vous avez dirigé l'édition d'un ouvrage collectif, un "*Précis de Physiologie cutanée*" paru en 1980 dont la réédition est envisagée. Dans le Précis de Dermatologie paru en 1986 chez Masson, vous avez rédigé l'article "*Anaphylaxie et urticaire*". En collaboration avec GUILHOU, vous avez fait paraître une plaquette pour le praticien sur le "*Psoriasis*", avec GUILLOT, BOULANGER et votre épouse, un volume sur l'"*Allergie aux métaux*", et avec plusieurs membres d'équipes francophones le "*Vieillissement cutané*". Ces deux derniers ouvrages sont édités par Sauramps à Montpellier.

Vous savez mettre à la portée d'un large public les questions qui l'intéressent. Vous nous en avez donné la preuve en nous présentant, le 20 novembre 1989 à l'Académie, une conférence qui a été très appréciée, sur les "*Fonctions de la peau*". Au cours de ces trois dernières années, les sujets suivants ont été traités: "*Vin et peau*" (1987); "*La Dermatite atopique de l'enfant*" (1988); "*La prévention des dermatoses professionnelles*" (1990).

C'est en raison de cette activité pédagogique et aussi de vos travaux de recherche que vous avez été élu Président de la Société Française de Dermatologie et de Syphiligraphie le 8 octobre 1987 et membre de la Société Française d'Allergologie.

*

Vous avez participé à une évolution de la Dermatologie qui a débuté en France en 1965 sous l'impulsion du Professeur THIVOLET de Lyon, et qui est allée par la suite en s'accélégrant. Il s'agit d'une nouvelle conception de la spécialité considérée non pas comme une science purement descriptive, statique, mais comme un vaste secteur de la biologie, la **biodermatologie**, celle-ci comportant elle-même deux compartiments: la biochimie et l'immunologie cutanées.

Sans hésiter vous avez pris ce "tournant". Vous avez étudié avec Bruno MICHEL la synthèse des prostaglandines dans l'épiderme psoriasique. Ces dérivés de l'acide arachidonique, par leur chimiotactisme, sont responsables de l'inflammation du derme et de l'invasion de l'épiderme par les polynucléaires. Ceci vous a amené à envisager d'une manière générale le rôle des médiateurs lipidiques de l'inflammation en dermatologie.

Vos publications sur les acides aminés du film de la surface cutanée, sur la testostérone plasmatique libre et totale au cours de l'acné avec Charles SULTAN, ont paru dans des revues d'audience internationale.

Dans le domaine de l'immunologie, vous avez étudié avec Jacques CLOT et Jean-Jacques GUILHOU l'immunité cellulaire et humorale au cours du psoriasis, de l'eczéma, des hématochromes et de la pemphigoïde bulleuse. Depuis 1980, vous avez entrepris avec mon élève Daniel DONADIO un travail à long terme sur les effets des plasmaphérèses dans la pemphigoïde bulleuse. Les améliorations obtenues sont un argument de poids en faveur de l'origine auto-immune de cette maladie.

Il n'est pas possible d'énumérer ici tous les travaux émanant de l'École Dermatologique Montpelliéraine. Disons qu'ils viennent étayer les deux idées générales qui se dégagent de la lecture de votre précis de physiologie cutanée.

La peau ne peut pas être considérée seulement comme un revêtement protecteur, l'organe de la sensibilité et de la régulation de la température interne par la transpiration. Elle est le siège d'un métabolisme intense assurant la synthèse de multiples protéines dont la kératine, la mélanine et l'interleukine I sont les principales.

Du point de vue immunologique, la peau n'est pas uniquement la "cible" des réactions immunitaires. Elle possède des cellules originaires de la moelle osseuse; celles-ci prennent une part active à la défense contre les substances étrangères de l'environnement qui ont franchi la barrière de kératine: les cellules de Langerhans situées dans l'épiderme captent les antigènes microbiens ou viraux et les présentent aux lymphocytes T capables d'activité cytotoxique.

Le nombre et la qualité de ces travaux ont contribué à vous faire élire membre de l'"European Society for dermatological research", membre du "Comité d'Interface INSERM en Dermatologie" et aussi membre du Conseil de rédaction et du Comité de Direction des *Annales de Dermatologie et de Vénéréologie* (Paris) et de l'"Editorial board" de *Seminars in Dermatology* (New-York).

Avec Jean SEIGNALET, vous avez mis en évidence l'association entre un groupe leucocytaire, HLA-DR5 et la pemphigoïde bulleuse, prouvant ainsi le rôle du terrain dans l'apparition de cette affection.

*

On ne peut pas passer sous silence vos qualités de clinicien et votre activité hospitalière.

Le tact avec lequel vous examinez vos malades, votre compétence dans tous les domaines de la médecine sont les raisons de votre réussite en clinique. Vous tenez toujours compte de la composante psycho-somatique au cours des "poussées" d'eczéma et de psoriasis, sur laquelle notre Maître MARGAROT, qui avait été le chef de clinique du Professeur MAIRET à la Clinique des maladies mentales et nerveuses de nos hôpitaux entre 1910 et 1920, insistait si souvent.

Mais vous ne vous contentez pas d'assumer votre rôle de consultant. Vous tenez depuis 1976 à poursuivre votre activité d'expert clinicien habilité à étudier les médicaments avant leur commercialisation. C'est ainsi que vous avez apporté votre contribution à l'étude des *rétinoïdes*, lesquels ont transformé le traitement et le pronostic des acnés et des psoriasis graves. Vous avez aussi confirmé les effets du *Minoxidil* qui, en topique appliqué sur le cuir chevelu, prévient l'alopécie androgénique.

Vous avez eu le mérite de créer dans votre service une *Unité de soins de photothérapie* : l'irradiation par les rayons ultra-violets "A" associée à la prise orale de *Psoralène* (P.U.V.A. thérapie) est un des traitements les plus efficaces du psoriasis, ainsi que du mycosis fongoïde et du vitiligo. Vous avez expérimenté avec succès les ultraviolets "B" seuls (non associés au *Psoralène*) dans le psoriasis. Cette unité de soins permet un traitement ambulatoire sans interruption de l'activité professionnelle du patient. Les résultats publiés vous ont valu d'être élu membre de la Société Française de Photodermatologie dont vous avez été un des fondateurs et le président.

La chaire de Dermato-syphiligraphie a été créée le 24 juillet 1928 et subventionnée par le Ministère de la Santé et la Municipalité de Montpellier (la prise en charge par l'Éducation Nationale n'a été obtenue qu'en 1949) pour lutter contre le péril vénérien. Le premier titulaire en a été le Professeur MARGAROT. Pendant près de trois siècles, la syphilis importée d'Amérique du Sud et des Caraïbes a sévi. Pendant la guerre de 1914-18, on a assisté à une véritable épidémie qui a nécessité la création de dispensaires antivénériens, les soins y étaient gratuits et les enquêtes épidémiologiques y étaient menées par d'actives assistantes sociales. Ces mesures ainsi que les traitements par le Novarsenbenzol et surtout par le Bismuth ont été très efficaces. La Pénicilline à partir de 1946, a permis grâce à un traitement simple, précoce et non dangereux, de réduire le nombre des contaminations par la syphilis. Mais un nouveau fléau est apparu depuis 1983: la pandémie due au virus de l'immunodéficience humaine (V.I.H.), responsable du Sida (Syndrome d'immunodépression acquise), maladie pour le moment incurable. 150 000 à 240 000 patients en France sont porteurs d'anticorps anti-VIH ou sont atteints de Sida. La contamination hétérosexuelle se surajoute maintenant à la contamination homosexuelle et à la transmission par la seringue chez les toxicomanes, pour favoriser la dissémination du virus. La *consultation départementale des maladies sexuellement transmissibles* (M.S.T.) gérée par le Conseil Général de l'Hérault, est au premier rang de la lutte contre ce fléau. Vous avez mis au point les méthodes de prévention, de surveillance et de traitement de cette infection dans votre service en vue d'une efficacité maximale.

C'est donc en toute logique que vous avez été élu membre du Conseil d'Administration de la Ligue Française contre les maladies vénériennes le 9 juin 1983.

En raison de votre activité hospitalière sur tous les fronts, vous avez été élu membre de la Commission Médicale Consultative du C.H.U. de Montpellier où vous avez siégé de 1973 à 1990.

*

Il faut conclure et je m'adresse maintenant à nos collègues de l'Académie. Le Professeur Jean MEYNADIER au cours de trente années d'exercice hospitalo-universitaire a donné l'exemple:

- d'un enseignant rompu aux techniques audio-visuelles modernes;
- d'un chercheur à la pointe du progrès;
- d'un médecin exerçant avec une exceptionnelle compétence ses fonctions de consultant en respectant les traditions hippocratiques de notre école.

En même temps il s'est occupé activement des problèmes de santé publique. Mais loin de se cantonner dans la sphère de sa spécialité, il sait s'en évader: animé par une curiosité sans cesse en éveil, il est en "*phase*" avec son temps et il n'hésite pas à franchir les frontières pour acquérir une vision personnelle du monde et des hommes.

Il nous apportera, j'en suis sûr, au cours de nos réunions du Lundi, une contribution originale avec cette note d'humour dont il a le secret. Si on voulait définir sa personnalité en deux mots, je dirais qu'il est animé par un "*dynamisme tranquille*".

Il me semble aussi qu'il a suivi à la lettre les conseils donnés par Monsieur de BUFFON dans son discours sur le style prononcé à l'occasion de sa réception à l'Académie Française en 1752. "*Il ne suffit pas de frapper l'oreille et d'occuper les yeux, il faut agir sur l'âme et toucher le coeur en parlant à l'esprit*".

Pierre IZARN

*

* * *

ALLOCUTION DE CLÔTURE
PAR LE PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE

Monsieur le Doyen,
Mes chers Confrères,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

L'accueil du Professeur Jean MEYNADIER, réception d'un ami, m'est source de joie, mais je ne peux celer qu'elle est aussi pour moi problème, puisque mon discours se trouve limité par deux retenues parallèles : coutume de ne point évoquer l'image d'un prédécesseur vivant et pudeur naturelle à toute amitié.

Monsieur, — ne soyez pas étonné que j'utilise à votre égard ce titre d'usage académique —, en vous recevant parmi nous je voudrais donner un rythme ternaire à mon intervention. Mon premier propos sera en effet centré sur l'estime développée entre nos deux familles à travers trois générations et mon second sur votre place parmi les trois filiations de dermatologues de notre Faculté. L'ensemble peut être considéré comme une réflexion sur vos racines.

*

Dès votre réception à l'externat, en 1957, vous m'avez fait confiance en participant aux conférences de préparation à l'internat que je réalisais. Période dure mais exaltante, longues années d'efforts communs et d'ascèse pour le candidat et pour le jeune maître, interminables journées où le travail quotidien était prolongé jusqu'à une heure avancée de la nuit ; mais aussi, lente montée d'attention réciproque et, finalement, joie d'un succès partagé car vous fûtes interne en 1961 et votre conférencier, aguerri par les joutes incessantes qui occupaient nos soirées, devint agrégé peu après. Votre promotion fut particulièrement brillante ; huit des douze médecins qui la composaient entreprirent avec bonheur une carrière hospitalo-universitaire ; trois provenaient de notre "écurie".

Ces années de conquêtes, d'application tendue ont scellé notre amitié. Elles ont renouvelé la force d'une sympathie qui était présente dans nos familles depuis de nombreuses années.

Votre grand-père paternel qui enseignait l'allemand à Montpellier, habitait la même maison que mes grands-parents. Il avait, avec dévouement, accepté de guider les premiers balbutiements en langue étrangère de leurs petits-enfants. J'ai gardé souvenir de sa patience et de sa bonté. Il devait terminer sa vie peu après et je conserve en mémoire extrêmement précise la cérémonie simple, noble et vraie qui a suivi sa mort. De votre grand-père maternel, Marcel FOUCAULT, professeur de philosophie à la Faculté des Lettres, j'ai su, très tôt dans ma vie, l'éminence par mon oncle Jean CLAPARÈDE.

Votre père est pour moi un confrère aîné que je n'ai malheureusement pas rencontré dans son métier de praticien, mais que j'ai bien connu lors de son activité professionnelle dans les hôpitaux. Son affabilité et sa discrétion étaient appréciées de tous. Sa probité était un exemple pour tous. Enfant, je savais déjà l'estime qu'avaient les miens pour votre mère dont on me disait les qualités intellectuelles et morales. Je suis heureux de les voir tous deux près de vous aujourd'hui.

L'attention amicale qui existait entre nos deux familles l'une de confession protestante et l'autre catholique, procédait en fait d'inclinations et de racines communes. Mes années d'enfance ont été entourées comme les vôtres par des parents formés dans les lycées d'enseignement public, convaincus de l'importance et de la valeur de la culture qui y était dispensée. Ces années sont à la base d'une fidélité extrême aux Cévennes, berceau de votre famille et si proches de la mienne. Dans le piedmont calcaire et sur ses hauts plateaux comme dans la montagne schisteuse, où m'amenaient régulièrement les vacances, dans des maisons aux murs jamais enduits, vivait une communauté humaine attachée à la même terre dont les membres exerçaient les mêmes métiers. Elle se rassemblait autour de deux arbres protecteurs, le châtaignier et le mûrier, dont les frondaisons somptueuses embrasent chaque automne le pays cévenol. Le premier, "l'arbre à pain", était le symbole de l'enracinement, de la subsistance, de l'économie rurale ancrée dans le sol ; le second, "l'arbre d'or", nécessaire aux magnans qui sécrètent la soie, était celui de la promotion, de la conquête, de l'expansion industrielle.

Cette communauté humaine s'était entredéchirée au cours de longs siècles de fureur et de sang ; mais, progressivement, dans leurs villages ruinés, protestants et catholiques s'étaient remis à vivre comme des hommes d'une même race, ayant chassé de leurs forêts et de leurs clairières superstition et discorde. Lorsqu'ils gagnaient alors la crête des montagnes, par dessus les églises et les temples, ils retrouvaient le Dieu unique, principe de leur foi.

Bien que les années aient modifié quelque peu ce tableau et bien que nos familles aient gagné la plaine littorale, nous demeurons, peu ou prou, enfants de ce merveilleux pays. Je ne doute pas que ces racines aient grandement marqué votre existence.

Monsieur le Professeur Pierre IZARN a dit l'excellence de votre vie professionnelle. Il ne pouvait y avoir témoin plus qualifié. C'est lui qui avec une science profonde et un enthousiasme communicatif m'a fait découvrir la Dermatologie et me l'a fait aimer. Avec lui, j'ai été l'élève direct du Professeur Jean MARGAROT et du Professeur Pierre RIMBAUD. L'un fut le créateur de l'école de dermatologie montpelliéraine, le second fut le maître qui a su déceler votre jeune valeur. Tous deux furent pour vous des initiateurs dont la mémoire devait être évoquée ce soir.

Jean MARGAROT se distinguait par une noblesse naturelle et une exquise courtoisie. Il abordait avec une telle cordialité et une telle attention son interlocuteur que celui-ci se sentait immédiatement élevé vers lui et par lui. Je garde, à son sujet, dans ma mémoire des images précieuses. Celle, par exemple, d'un vieux savant à cheveux blancs penché sur une tête d'enfant, dans la pénombre d'une chambre obscure, cherchant avec patience la fluorescence caractéristique d'une teigne, induite par une lampe de Wood. C'était un être rayonnant, un poète délicat. Il émanait de lui une part de cette clarté qui imprègne ses vers. Elle est présente encore dans son oeuvre dernière :

"... La combe se resserre.

Je ne vois plus le ciel et mes pieds sont de plomb.

Mais je ne perdrai pas l'espérance première.

Le soleil qui se lève élargit le vallon

Et l'âme du limon se mêle à la lumière...."

Rapprocher de lui, dans mon discours, son successeur Pierre RIMBAUD ne peut qu'accentuer un contraste évident pour ceux qui les ont connus, mais ne doit en aucune façon faire évoquer l'opposition de deux pensées. Il y avait entre eux différence, mais non point antithèse. Pierre RIMBAUD avait une aptitude remarquable à la rapidité, mais seule une profonde culture médicale lui permettait d'éviter, comme en se jouant, les embûches d'un diagnostic ou les écueils d'un traitement. Ses grandes qualités lui permettaient un faux dilettantisme. Certains jours, il devenait, à nos yeux, comparable à un prestidigitateur ou un équilibriste arrivé à la maîtrise de son art. Vous êtes, Monsieur, la preuve tangible de la clarté de ses choix et de la sécurité de son aide.

Le service qui vous a été confié, en 1976, s'est profondément modifié sous votre direction. La naissance de nouvelles techniques comme l'apparition de nouvelles maladies ont exalté votre activité et suscité innovations. Ainsi votre action professionnelle s'éloigne peu à peu de celle de vos prédécesseurs. Mais elle se modifie aussi parce qu'elle intervient dans un contexte culturel en perpétuel mouvement. Bien souvent facteur de progrès, cet environnement peut aussi avoir des effets pervers que l'on perçoit dans la dérive des mots. Depuis le XVI^e siècle les maladies vénériennes, conséquences des plaisirs de Vénus, étaient redoutées. Au début de nos études, la syphilis était couramment appelée vérole. Ces expressions

fortement évocatrices avaient un pouvoir préventif. Aujourd'hui tout semble changé: vous êtes devenu spécialiste des M.S.T. (maladies sexuellement transmissibles). L'usage d'un sigle, lèpre sémantique de cette fin de siècle, rend le sujet technique, sec et impersonnel. Certes, cette dénomination peut être considérée comme libération de l'homme moderne et partie intégrante de ses droits à la discrétion. Mais elle édulcore le propos, déculpabilise. Ces maladies deviennent affections de bonne compagnie. Désormais, la syphilis est transmise par le sexe comme le paludisme l'est par le moustique. Elle n'est plus conséquence d'une méconnaissance des lois élémentaires de la prophylaxie, mais un tour que nous joue le destin. Toutefois, je sais, Monsieur, que vous ne vous laissez pas abuser et que vous adoptez un parler dru et franc lors des actions de prévention que vous entreprenez.

Vous ne vous laissez pas, non plus, enfermer dans une spécialisation stricte. Vous développez une réflexion humaniste. Ainsi, lors d'une séance académique, vous avez soutenu que la peau est la structure la plus profonde de l'homme. Sans philosopher plus avant à ce sujet, on peut remarquer que cette opinion est implicitement exprimée par l'artiste qui refuse l'opposition naturelle entre la surface cutanée et la profondeur des chairs. Le peintre ne reproduit-il pas sur sa toile la chair satinée, blanche, pâle ou nacrée de son modèle et le poète ne célèbre-t-il pas l'incarnat du teint de sa muse ?

*

Quel que soit le plaisir que je puis prendre à converser avec vous et avec vos oeuvres, je dois, Monsieur, arrêter un discours qui s'exerce dans les limites bien précises d'une présidence. Il s'est attaché à définir une atmosphère, à évoquer un passé fondateur qui dirige et nourrit une vie. C'est ce dernier qui rend capable de toutes les audaces, de toutes les patiences et qui donne force aux indispensables résurgences.

Abandonnant dans une dernière phrase le titre académique jusqu'à là employé, je suis heureux, mon cher Ami, de vous inviter à occuper le douzième fauteuil de notre section de Médecine, suppléant ainsi le ministère de l'Éducation Nationale qui, depuis 1968, ne fournit plus au professeur le siège élevé qu'il occupait dès le XIII^e siècle.

*

En renouvelant ma gratitude au Doyen Claude SOLASSOL qui nous a reçus dans cet amphithéâtre et en vous remerciant, Mesdames, Messieurs et chers Confrères de votre bienveillante attention, je déclare close cette séance publique de notre Académie.

André BERTRAND